



Mgr Hervé Gosselin, membre du groupe de travail bioéthique de la Conférence des évêques de France, réagit suite à l'adoption, du projet de loi de bioéthique par les députés en deuxième lecture.

Le fondement de la bioéthique n'est-il pas de respecter la vie ? Demain, qui aura le droit de vivre ? Quelle vision avons-nous de l'homme dans « le monde d'après » ? Quelle société voulons-nous ?

Mgr Hervé Gosselin

« *L'homme creuse le trou dans lequel il va tomber* » Psaume 7,16

La période estivale n'est pas favorable aux grandes décisions mais c'est pourtant celle choisie par le Gouvernement pour modifier les lois de bioéthique.

Devant un auditoire parlementaire clairsemé, comme si le sujet ne méritait pas l'attention de tous et particulièrement de ceux chargés de nous représenter, se joue l'avenir de l'homme dans « le monde d'après ».

Ce qui se décide aura de lourdes conséquences.

Plus grave que la covid et que le réchauffement climatique dont nous n'avons pas pris le temps de tirer toutes les leçons, l'humanité est agressée de l'intérieur par une minorité fascinée par les sirènes modernes. La technique peut être tyrannique en promettant parfois un progrès illusoire pour l'humanité et les voix de sagesse ne sont pas entendues. Peut-on défier sans risque les lois de la création ? Les sciences humaines ne nous donnent-elles pas des enseignements ? L'homme se rêve augmenté et immortel, dans une maîtrise absolue de puissance et de capacités nouvelles mais à quel prix ? L'éthique est illusion lorsque le bien de tout l'homme et de tous les hommes n'est pas respecté. Désormais un individu seul pourra décider de procréer au mépris des droits de l'enfant. Selon la dernière loi, à la veille d'une naissance, un contexte « psycho social » défavorable peut légalement justifier un avortement.

Nous voyons avec sidération et effroi l'eugénisme et le meurtre en passe d'être légalisés. Certains auront droit de vie et de mort sur d'autres, quelques savants ivres de puissance et à la conscience obscurcie pourront défier les lois de la nature et fabriquer des chimères. N'est-ce pas le signe inquiétant d'une forme de décadence et d'une fin possible de civilisation ? La dignité de l'homme et ses droits ne sont plus respectés. Il faut le redire avec force : tout ce qui est techniquement possible n'est pas éthiquement bon pour l'homme et pour la société des hommes.

Le progrès véritable et souhaitable n'est-il pas dans un chemin d'humanisation ? de justice sociale et de coopération entre continents ? La fraternité et l'égalité deviennent des principes vides de sens et élitistes puisqu'ils ne concernent que quelques-uns, et bien sûr les plus forts (en apparence). Une société qui ne prend pas en charge ses membres les plus faibles se déshumanise et s'annonce alors un retour à l'état barbare, générateur de peurs et de violences en laissant libre cours à l'apparition de nouvelles formes d'esclavage moderne. L'argent, le pouvoir et le sexe règnent et imposent leurs lois : tout s'achète et se vend.

Le fondement de la bioéthique n'est-il pas de respecter la vie ? Demain, qui aura le droit de vivre ? Quelle vision avons-nous de l'homme dans « le monde d'après » ? Quelle société voulons-nous ?

L'homme décide aujourd'hui son avenir. Nous sommes responsables.

« Je mets devant toi la vie ou la mort, le bonheur ou le malheur. Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance » Dt 30, 19

+ Mgr Hervé GOSSELIN, Évêque d'Angoulême

Le 14 août 2020

LoideBioethique2020-MgrHerveGosselinTélécharger

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 28/04/2026 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/loi-de-bioethique-reaction-de-mgr-herve-gosselin/>